

Numéro dans le SI local :	
Référence GESUP :	0231
Corps :	Maître de conférences
Article :	26-I-1
Chaire :	Non
Section 1 :	17-Philosophie
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE, PHILOSOPHIE DES SCIENCES HUMAINES
Job profile :	HISTORY OF PHILOSOPHY, PHILOSOPHY OF HUMAN SCIENCES
Research fields EURAXESS :	Philosophy
Implantation du poste :	0801344B - UNIVERSITE D'AMIENS
Localisation :	CAMPUS CITADELLE
Code postal de la localisation :	80080
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	ENVOI NUMERIQUE UNIQUEMENT DEPOT SUR GALAXIE XXXXX - X
Contact administratif :	PHILIPPE PENTIER
N° de téléphone :	RESP. GESTION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS 03.22.82.72.28 03.22.82.79.96
N° de Fax :	03.22.82.70.14
Email :	Recrutement-enseignantschercheurs@u-picardie.fr
Date de prise de fonction :	01/09/2020
Mots-clés :	philosophie sociale ; histoire de la philosophie ; philosophie française ; philosophie et éthique environnementales ; écologie politique ;
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	Histoire de la philosophie, philosophie des sciences humaines
Référence UFR :	UFR SHS ET PHILOSOPHIE
Profil recherche :	
Laboratoire 1 :	UMR7319 (201220282Y) - Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique. Epistémologie et Sciences sociales
Application Galaxie	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

Informations Complémentaires

Job profile : brève synthèse de quatre lignes en anglais comprenant les coordonnées de la composante qui publie le poste, le profil du poste (2 lignes max.), le contact information sur le poste et le deadline pour candidater.

The candidate should have skills in history of philosophy, philosophy of human sciences, French philosophy or phenomenology, and social philosophy. He or she will participate to the students training for the CAPES externe de philosophie.

Department of Philosophy, Université de Picardie, UFR de sciences humaines, sociales et philosophie, CURAPP-ESS (UMR 7319).

Contact info : celine.hervet@u-picardie.fr

Deadline :

Research file :

Enseignement :

Profil : **Histoire de la philosophie, philosophie des sciences humaines**

Mots-clés Enseignement : Philosophie française du XX^e siècle, Phénoménologie, Histoire de la philosophie moderne et contemporaine, philosophie des sciences humaines.

Responsabilités pédagogiques et/ou collectives souhaitées : Le-la candidat-e recruté-e enseignera principalement l'histoire de la philosophie, la philosophie française moderne et contemporaine, la formation aux concours de l'enseignement en philosophie, la phénoménologie, la philosophie des sciences humaines dans les formations suivantes :

- Licence de philosophie
- Portail de première année de Licence, associant Philosophie, Sciences sociales et Sciences de l'éducation
- Master de Philosophie.

Des compétences solides dans l'un des domaines suivants seront appréciées : phénoménologie, philosophie française.

Le-la candidat-e recruté-e participera aux responsabilités collectives au sein du département et à la représentation auprès des instances.

Lieu(x) d'exercice : Amiens

UFR : Sciences humaines, sociales et philosophie

Département d'enseignement : Département de Philosophie

Nom directeur Département : Céline Hervet

Tél. directeur Dépt. :

Email directeur de Département : celine.hervet@u-picardie.fr

URL Dépt: <https://www.u-picardie.fr/ufr/shsp/philosophie/>

Recherche :

Profil : **Philosophie sociale**

Mots-clés Recherche : Philosophie sociale, écologie politique, philosophie et éthique environnementales.

Responsabilités scientifiques : Le-la candidat-e recruté-e participera aux activités de recherche de l'Axe 3 « Normes et réflexivité » du Projet 2017-2022 du CURAPP-ESS, où il-elle développera ses travaux de philosophie sociale. Les recherches interrogeant les questions environnementales d'un point de vue philosophique seront appréciées, qu'elles soient épistémologiques, éthiques ou politiques.

Il-elle prendra sa part des responsabilités dans l'animation de la recherche, et dans la représentation auprès des instances.

Lieu(x) d'exercice : Amiens

Nom directeur unité de recherche : Nathalie Le Bouteillec

Email directeur unité de recherche : nathalie.lebouteillec@u-picardie.fr

URL unité de recherche : <https://www.u-picardie.fr/curapp/>

Descriptif unité de recherche (projet scientifique) :

Le Centre Universitaire de Recherches sur l'Action publique et le Politique, Épistémologie et Sciences Sociales couvre un vaste ensemble de recherches en science politique et en sciences sociales. Elles vont de l'étude des échelles de l'action publique (du niveau local au niveau mondial) à celle des formes de politisation, en passant par l'analyse de la production et des usages sociaux des savoirs et des normes.

Le CURAPP-ESS (UMR 7319) relève des sections CNRS 40 (Politique, pouvoir, organisation), 36 (Sociologie, normes et règles) et 35 (Philosophie, histoire de la pensée, sciences des textes, théorie et histoire des littératures et des arts).

Descriptif projet (axe(s) dans lequel l'enseignant chercheur est susceptible de s'intégrer) :

Le-la candidat.e intégrera l'axe « Normes et réflexivités », qui se structure autour de deux champs de recherche :

- (1) l'épistémologie, menée depuis un travail réflexif à l'intérieur des sciences humaines et sociales et du droit, d'une part ; et d'autre part, depuis les concepts et méthodes de la philosophie contemporaine.
- (2) la question des normes, en s'intéressant à leur origine et leur fondement, leur typologie, leur organisation, leur système et leurs divisions régionales – dans les champs moraux, sociaux, politiques et juridiques, explorés à partir de projets tant propres qu'inter-disciplinaires en sociologie, sciences de l'éducation, linguistique, droit et philosophie.

Le-la candidat.e interagira également avec l'Axe « Action publique, acteurs privés : interactions, régulations, espaces », par exemple sur les questions des politiques environnementales et des formes non-institutionnelles de la participation citoyenne. Suivant ses objets de recherche, il ou elle pourra également intégrer l'Axe transversal « Genre ».

NB : Les modalités de constitution des dossiers de candidature sont prévues par l'arrêté ministériel du 13 février 2015 (Journal officiel n° 59 du 11 mars 2015) modifié par l'arrêté du 23 juillet 2019

Le dossier de candidature est dématérialisé ;

L'attention des candidats est appelée sur l'obligation de déposer toutes les pièces dans l'application GALAXIE AVANT la date de clôture des candidatures.

- **Le dossier de candidature au titre du recrutement (article 26-I-1°)** est composé d'un formulaire de candidature saisi en ligne et comporte une version numérique des documents suivants **indiqués à l'article 10 de l'arrêté du 13 février 2015**

-une pièce d'identité avec photographie ;

-une pièce attestant de la possession de l'un des titres mentionnés au 1° du I de l'article 26 du décret du 6 juin 1984 susvisé ;(c'est-à-dire copie du diplôme de doctorat ou attestation provisoire en attente du diplôme)

-une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en mentionnant ceux que vous avez l'intention de présenter à l'audition ;

-un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans la présentation analytique et que vous avez l'intention de présenter à l'audition ;

-le rapport de soutenance du diplôme produit, le cas échéant.

Les documents administratifs ainsi que le rapport de soutenance rédigés en tout ou partie en langue étrangère sont accompagnés d'une traduction en langue française dont le candidat atteste la conformité sur l'honneur. La traduction de la présentation analytique ainsi que des travaux, ouvrages, articles et réalisations est facultative.

- Le dossier de candidature au titre de la **mutation** est composé d'un formulaire de candidature saisi en ligne et comporte une version numérique des documents suivants indiqués à **l'article 6** de l'arrêté du 13 février 2015

-une pièce d'identité avec photographie ;

-une attestation délivrée par le chef d'établissement dont relève le candidat permettant d'établir sa qualité de maître de conférences et l'exercice de fonctions en position d'activité depuis trois ans à la date de clôture du dépôt des inscriptions ou le cas échéant l'accord du chef d'établissement pour l'*exeat* si la condition de durée des fonctions n'est pas remplie

-une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en lien avec le profil du poste visé en mentionnant ceux qu'il a l'intention de présenter à l'audition ;

-un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans la présentation analytique et qu'il a l'intention de présenter à l'audition ;

Les maîtres de conférences séparés pour des raisons professionnelles de leur conjoint et souhaitant bénéficier des dispositions de l'article 9-3 du décret du 6 juin 1984 susvisé doivent fournir :

-s'ils sont mariés, le livret de famille ;

-s'ils sont pacsés, une attestation de la mairie établissant l'engagement dans les liens d'un pacte civil de solidarité, accompagné, le cas échéant, de l'acte de naissance du ou des enfants ou les pages du livret de famille de parents naturels permettant d'établir la filiation, ou le certificat de grossesse et l'acte de reconnaissance anticipée de l'enfant par les deux parents ;

-s'ils sont concubins, l'acte de naissance du ou des enfants ou les pages du livret de famille de parents naturels permettant d'établir la filiation, ou le certificat de grossesse et l'acte de reconnaissance anticipée de l'enfant par les deux parents ;

-une attestation de la résidence professionnelle et de l'activité professionnelle principale du conjoint, du pacsé ou du concubin ; pour les professions libérales, attestation d'inscription auprès de l'URSSAF ou justification d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers.

Les maîtres de conférences en situation de handicap souhaitant bénéficier des dispositions de l'article 9-3 du décret du 6 juin 1984 susvisé doivent fournir le document justifiant de leur appartenance à l'une des catégories mentionnées aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L. 323-3 du code du travail, document en cours de validité au moment de la demande et de la date d'effet de la mutation.

Les documents administratifs rédigés en tout ou partie en langue étrangère sont accompagnés d'une traduction en langue française dont le candidat atteste la conformité sur l'honneur. La traduction de la présentation analytique ainsi que des travaux, ouvrages, articles et réalisations est facultative.

- Le dossier de candidature au titre du **détachement** est composé d'un formulaire de candidature saisi en ligne et comporte une version numérique des documents suivants indiqués à l'**article 8** de l'arrêté du 13 février 2015

-une pièce d'identité avec photographie ;

-une attestation délivrée par le chef d'établissement ou l'administration dont relève le candidat permettant d'établir son appartenance à l'une des catégories visées à l'article 40-2 du décret du 6 juin 1984 susvisé et sa qualité de titulaire dans son corps ou cadre d'emplois d'origine depuis trois ans au moins à la date de clôture du dépôt des inscriptions ;

-une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en mentionnant ceux qu'il a l'intention de présenter à l'audition ;

-un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans la présentation analytique et qu'il a l'intention de présenter à l'audition ;

Le cas échéant, le diplôme et le rapport de soutenance pourront être produits.

Les candidats séparés pour des raisons professionnelles de leur conjoint et souhaitant bénéficier des dispositions de l'article 9-3 du décret du 6 juin 1984 susvisé doivent fournir :

-s'ils sont mariés, le livret de famille ;

-s'ils sont pacsés, une attestation de la mairie établissant l'engagement dans les liens d'un pacte civil de solidarité, accompagné, le cas échéant, de l'acte de naissance du ou des enfants ou les pages du livret de famille de parents naturels permettant d'établir la filiation, ou le certificat de grossesse et l'acte de reconnaissance anticipée de l'enfant par les deux parents ;

-s'ils sont concubins, l'acte de naissance du ou des enfants ou les pages du livret de famille de parents naturels permettant d'établir la filiation, ou le certificat de grossesse et l'acte de reconnaissance anticipée de l'enfant par les deux parents ;

-une attestation de la résidence professionnelle et de l'activité professionnelle principale du conjoint, du pacsé ou du concubin ; pour les professions libérales, l'attestation d'inscription auprès de l'URSSAF ou la justification d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers.

Les fonctionnaires en situation de handicap souhaitant bénéficier des dispositions de l'article 9-3 du décret du 6 juin 1984 susvisé doivent fournir le document justifiant de leur appartenance à l'une des catégories mentionnées aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L. 323-3 du code du travail, document en cours de validité au moment de la demande et de la date d'effet du détachement.

En outre, pour les candidats mentionnés au 7° de l'article 40-2 du décret du 6 juin 1984 susvisé (*candidats appartenant à un corps ou cadre d'emplois de la catégorie A dont l'indice terminal est au moins égal à l'indice terminal des maîtres de conférences*), l'habilitation à diriger des recherches ou du doctorat ou du doctorat d'Etat ou du doctorat de troisième cycle ou du diplôme de docteur ingénieur ainsi que, le cas échéant, le rapport de soutenance du diplôme détenu doivent être transmises.

Les documents administratifs ainsi que le rapport de soutenance rédigés en tout ou partie en langue étrangère sont accompagnés d'une traduction en langue française dont le candidat atteste la conformité sur l'honneur. La traduction de la présentation analytique ainsi que des travaux, ouvrages, articles et réalisations est facultative.

ATTENTION

Début de l'enregistrement des candidatures aux postes et des documents déposés en version numérique sur l'application GALAXIE.

25 février 2020, 10 heures, heure de Paris

Date et heure limite du dépôt **des documents dématérialisés** sur GALAXIE

26 mars 2020, 16 heures, heure de Paris